Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260709-2026_047-DE

SAINT-JUST
terre de vie et d'histoire

Grand Site Mégalithique de Bretagne

2026/047

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni exceptionnellement à la Salle de Cojoux à la place de la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Jean-Marie LE GALL, M. Rafaël MORTIER

Absent : M. Hervé JARNOT

Excusée : Mme Sonia DEBROUX

Procurations : Mme Catherine DUTHU-DEBRAY a donné procuration à Mme Aline HERVÉ
Mme Emma MORIN a donné procuration à Mme Sandrine GAUDIN

Date de convocation : le 3 juillet 2026

Secrétaire de séance : Mme Sandrine GAUDIN

Objet :
Décision modificative

M. le Maire propose au conseil municipal d'abonder les crédits comme proposé ci-dessous pour permettre le paiement de dépenses d'investissement.

Il convient de prendre une décision budgétaire modificative qui est la suivante :

Opération	Chapitre	INVESTISSEMENT		
Dépenses			Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	21	2184 Mobilier		3 400.00 €
135 Rénovation énergétique étage mairie	23	231 Immobilisations corporelles en cours	3 400.00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus et l'autorise à signer toutes pièces administratives et comptables en découlant.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr